

08 Question de Mme Valérie De Bue à la ministre de l'Emploi sur "la problématique du stress au travail" (n° P1733)

08 Vraag van mevrouw Valérie De Bue aan de minister van Werk over "de problematiek van stress op het werk" (nr. P1733)

08.01 Valérie De Bue (MR): Monsieur le président, madame la ministre, hier, c'était la fête du travail et de tous les travailleurs. Comme vous le savez, c'est une valeur importante pour les libéraux.

Le travail est un lien social ainsi qu'une source d'épanouissement personnel. Mais il peut être aussi source de stress voire de burn-out, comme le rappelle ce matin un dossier paru dans *L'Echo*. Ce dossier fait état d'une bonne législation dans le domaine du harcèlement et du bien-être au travail; néanmoins, les thèmes du stress et du burn-out n'y apparaissent pas beaucoup.

Ce phénomène n'est pas neuf, plusieurs études ont déjà été réalisées sur le sujet. En 2010, une étude réalisée en collaboration avec la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail révélait que trois travailleurs sur dix, quel que soit le grade ou le secteur d'activités, ressentent du stress au travail la plupart du temps. De même, en 2011, l'étude Securex révélait que 62 % des travailleurs se déclarent stressés au travail, contre 54 % en 2010. Ce phénomène tend donc à se renforcer au fil des années.

En outre, il appert que les Belges sont actuellement les travailleurs les plus stressés d'Europe. Ce bulletin de dernier de classe doit nous faire prendre conscience, plus encore aujourd'hui, que nous devons redresser la barre, car cette situation a évidemment des répercussions sur la sécurité sociale.

Ces thèmes de stress au travail, de burn-out, de conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle sont indissociables de l'épanouissement du travailleur mais aussi de la bonne santé et de la prospérité de nos entreprises.

Madame la ministre, quels outils de diagnostic et de prévention peut-on mettre sur pied pour mieux analyser ces phénomènes et y apporter des réponses? Quelle réforme structurelle efficace, sans être idéologique, pouvons-nous mettre en place? Avez-vous déjà des résultats concernant la fréquentation, les performances et la promotion du site "sesentirbienautravail.be" que vous avez mis en place?

08.02 Monica De Coninck, ministre: Monsieur le président, chers

08.01 Valérie De Bue (MR): Uit studies blijkt dat de stress op het werk bijzonder hoog is en elk jaar nog toeneemt. De Belgen zijn de meest gestresseerde werknemers van Europa en dat heeft een weerslag op de sociale zekerheid.

Welke diagnose- en preventie-instrumenten kunnen er worden aangereikt om een antwoord te bieden op het probleem van arbeidsgerelateerde stress, burn-out en de moeizame combinatie tussen professioneel en privéleven? Hoe moet een efficiënte, structurele, maar niet ideologisch geïnspireerde, hervorming, eruit zien? Welke resultaten heeft uw nieuwe website voeljegoedophetwerk.be al opgeleverd?

08.02 Minister Monica De

collègues, madame De Bue, le stress au travail est à gérer par les entreprises. C'est d'autant plus nécessaire aujourd'hui en raison de la compétition économique importante.

Il faut veiller à ce que leurs réponses à ce défi économique n'amènent pas de problèmes de tensions au travail, de burn-out, de dépressions. Cela serait contre-productif d'un point de vue économique à cause de l'absentéisme, de la démotivation, du turnover de personnel.

C'est aux entreprises de pleinement se rendre compte et de développer une politique de ressources humaines intelligente, qui anticipe ces problèmes.

Le parlement aura bientôt l'occasion de se pencher sur une proposition de loi qui intègre les problèmes de stress au travail dans la loi sur le bien-être au travail. Je compte en effet étendre les dispositions actuelles sur le harcèlement et la violence aux problèmes psychosociaux liés au travail, comme demandé par ailleurs par le parlement.

Je peux vous assurer que le burn-out et le stress sont sujets à des recherches gérées par le SPF Emploi ainsi qu'à des campagnes de sensibilisation telles que le spot à la télévision d'il y a quelques mois.

08.03 Valérie De Bue (MR): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse.

Il est vrai que des recommandations ont été formulées par la commission des Affaires sociales. Nous nous réjouissons de pouvoir travailler sur ce dossier assez rapidement.

Comme vous l'avez évoqué, je crois également que ce problème doit être vu dans une optique de compétitivité et de relance économique pour que nos entreprises soient performantes. Il ne faut donc pas que la législation alourdisse les charges qui pèsent sur les entreprises.

D'autres propositions sont actuellement sur la table. La commission des Affaires sociales les examinera prochainement. Il conviendrait peut-être aussi de travailler sur des réformes structurelles concernant le compte carrière ou le compte épargne temps.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

Coninck: Spanningen op het werk, burn-outs en depressies werken absenteïsme, demotivatie en arbeidsverloop in de hand, en zijn daarom uit een economisch oogpunt contraproductief. De ondernemingen moeten op dit gebied een intelligent humanresourcesbeleid ontwikkelen.

Het Parlement zal zich binnenkort buigen over een wetsvoorstel dat ertoe strekt de problemen omtrent stress op het werk op te nemen in de wetgeving met betrekking tot het welzijn op het werk.

De FOD Werkgelegenheid bestudeert de problematiek van burn-outs en stress, en zet daaromtrent sensibiliseringscampagnes op.

08.03 Valérie De Bue (MR): De wijziging van de wetgeving mag de lasten voor de ondernemingen niet nog zwaarder maken. Er liggen ook andere voorstellen ter tafel. Het zou nuttig zijn dat er werk wordt gemaakt van hervormingen zoals de loopbaanrekening en het tijdsparen.